

**LE DOSSIER DU PATIENT
EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE**

MARS 2000

Service Recommandations et Références Professionnelles

AVANT-PROPOS

La médecine est marquée par l'accroissement constant des données publiées et le développement rapide de nouvelles techniques qui modifient constamment les stratégies de prise en charge préventive, diagnostique et thérapeutique des malades. Dès lors, il est très difficile pour le clinicien d'assimiler toutes les informations découlant de la littérature scientifique, d'en faire la synthèse et de l'incorporer dans sa pratique quotidienne.

L'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé (ANAES), qui a succédé à l'Agence Nationale pour le Développement de l'Évaluation Médicale (ANDEM), a notamment pour mission de promouvoir la démarche d'évaluation dans le domaine des techniques et des stratégies de prise en charge des patients, en particulier en élaborant des recommandations professionnelles. À ce titre, elle contribue à mieux faire comprendre les mécanismes qui relient évaluation, amélioration de la qualité des soins et régularisation du système de santé.

Les recommandations professionnelles sont définies comme «des propositions développées méthodiquement pour aider le praticien et le patient à rechercher les soins les plus appropriés dans des circonstances cliniques données ». Leur objectif principal est de fournir aux praticiens une synthèse du niveau de preuve scientifique des données actuelles de la science et de l'opinion d'experts sur un thème de pratique clinique, et d'être ainsi une aide à la décision en définissant ce qui est approprié, ce qui ne l'est pas ou ne l'est plus, et ce qui reste incertain ou controversé.

Les recommandations professionnelles contenues dans ce document ont été élaborées par un groupe multidisciplinaire de professionnels de santé, selon une méthodologie explicite, publiée par l'ANAES dans son document intitulé : « Les Recommandations pour la Pratique Clinique - Base méthodologique pour leur réalisation en France – 1999 ».

Le développement des recommandations professionnelles et leur mise en application doivent contribuer à une amélioration de la qualité des soins et à une meilleure utilisation des ressources. Loin d'avoir une démarche normative, l'ANAES souhaite, par cette démarche, répondre aux préoccupations de tout acteur de santé soucieux de fonder ses décisions cliniques sur les bases les plus rigoureuses et objectives possible.

Professeur Yves MATILLON
Directeur général de l'ANAES

Ces recommandations ont été établies dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé et

- l'Association Française pour la Recherche et l'Évaluation en Kinésithérapie,
- la Société Française de Neurologie,
- la Société Française de Rhumatologie.

L'ensemble du travail a été coordonné par M. Michel GEDDA sous la responsabilité de M. le Pr Alain DUROCHER, responsable du service recommandations et références professionnelles.

La recherche documentaire a été effectuée par Mme Emmanuelle BLONDET avec l'aide de Mme Sylvie LASCOLS, sous la responsabilité de Mme Hélène CORDIER, responsable du service documentation.

Le secrétariat a été réalisé par Mlle Marie-Laure TURLET.

L'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé tient à remercier les membres du comité d'organisation, les membres du groupe de travail, les membres du groupe de lecture et les membres du Conseil scientifique dont les noms suivent.

Le groupe de travail remercie MM. Christian BENOIT, Gilbert DUFOUR et Michel GOUBAN pour leurs informations concernant les équipements pour personnes mal ou non voyantes.

COMITÉ D'ORGANISATION

M. Éric VIEL, masseur-kinésithérapeute, Paris ;
M. Pierre BOURGEOIS, rhumatologue, Paris ;

M. le Dr Bernard BUSSEL, neurologue, Garches.

GROUPE DE TRAVAIL

M. le Pr Francis GUILLEMIN, épidémiologiste,
Vandœuvre-lès-Nancy, président du groupe de
travail ;

M. Jean-Michel LARDRY, masseur-
kinésithérapeute, Dijon, chargé de projet du
groupe de travail ;

M. Vincent BACCIALONE, ortho-prothésiste,
Mulhouse ;

M. Jean-Pierre BERTHELIN, masseur-
kinésithérapeute, Saint-Saturin-le-Mans ;

Mme Françoise BIZOUARD-NOURDIN,
masseur-kinésithérapeute, Paris ;

M. le Pr Christian BRIGEON, rhumatologue,
Angers ;

M. Jacques CHARMASSON, pneumologue -
allergologue, Pont-d'Héry ;

M. Yves CHATRENET, masseur-
kinésithérapeute, Plateau-d'Assy ;

M. Jean-Louis ESTRADE, masseur-
kinésithérapeute, Revilly ;

M. le Dr Pierre-Christian GOEPFERT, médecin
de médecine physique et de réadaptation,
Vandœuvre-lès-Nancy ;

M. Philippe HUGEROT, masseur-
kinésithérapeute, Firminy ;

Mme Marie-Hélène LEMONNIER, psychologue,
Garches ;

M. Philippe PAUMARD, masseur-
kinésithérapeute, Paris ;

M. le Dr Pierre-François PRADAT, neurologue,
Paris ;

Mme le Dr Gilberte ROBAIN, médecin de
médecine physique et de réadaptation, Ivry-sur-
Seine ;

Mme Odile SERAPHIN, ergothérapeute, Lyon ;

M. le Dr Philippe THOUMIE, médecin de
médecine physique et de réadaptation, Paris.

GROUPE DE LECTURE

M. Christian ABALEA, masseur-kinésithérapeute,
Besançon ;

M. le Dr Jean-Jacques AKNIN, orthopédiste,
Villeurbanne ;

M. le Dr Gérard ALEXANDRE, chirurgien
orthopédiste et médecin de médecine physique et
de réadaptation, Paris ;

M. Christian ALLEZOT, masseur-
kinésithérapeute, La Membrolle-sur-Choisille ;

M. le Dr René AUSSÉDAT, rhumatologue,
Nancy ;

M. le Dr Laurent BARREAU, généraliste, Saint-
Père-en-Retz ;

Mme Véronique BILLAT, masseur-
kinésithérapeute, Neufchâteau ;

M. Marc BLANC, masseur-kinésithérapeute, Le
Port-Barcarès ;

M. le Pr Pierre BOURGEOIS, rhumatologue,
Paris ;

Mme Corinne BOURIGAULT PRELLE,
ergothérapeute, Sainte-Foy-l'Argentière ;

Mme le Dr Frédérique BRUDON, neurologue,
Villeurbanne ;

M. le Dr Bernard BUSSEL, médecin de médecine
physique et de réadaptation, Garches ;

M. le Dr Jean-Loup CARTIER, chirurgien
orthopédiste, Gap ;

Mme le Dr Catherine DAL ZOTTO, gériatre,
Nice ;

M. Éric DECHAMPS, orthopédiste, Villiers-Saint-Denis ;
M. Jean DELEPINE, surveillant, Ballan-Mire ;
M. Jean-Pierre DENTZ, masseur-kinésithérapeute, Stains ;
M. le Dr François DESTOMBES, pneumologue, Le Havre ;
M. le Dr Jean-Pascal DEVAILLY, médecin de médecine physique et de réadaptation, Bobigny ;
M. le Dr Olivier DIZIEN, médecin de médecine physique et de réadaptation, Garches ;
M. François DUCROS, masseur-kinésithérapeute, Strasbourg ;
M. le Dr Jean-Marc DUMEIX, pneumologue, Chalon-sur-Saône ;
M. le Dr Benoît DUQUESME, pneumologue, Liévin ;
Mme Brigitte DUSSO, infirmière, Andelot-en-Montagne ;
M. le Dr Pierre FERRU, médecin généraliste, Gencay ;
M. le Pr Vincent GAUTHERON, médecin de médecine physique et de réadaptation, Saint-Étienne ;
M. le Dr Bernard GAY, médecin généraliste, Rions, membre du Conseil scientifique de l'ANAES ;
M. Jean-Luc GERARDI, masseur-kinésithérapeute, Lattes ;
Mlle Chantal GERIN, ergothérapeute, Pierre-Bénite ;
Mme Brigitte GOBERT, masseur-kinésithérapeute, Roubaix ;
M. Dominique GRASSER, masseur-kinésithérapeute, Besançon ;
M. le Dr Jean-Pierre HOCHART, rhumatologue, Étapes ;
M. Édouard-Guy LECLERC, masseur-kinésithérapeute, Le Havre ;
M. le Dr Jacques LECUREUIL, rhumatologue, Joué-lès-Tours ;
M. le Dr Yves LEQUEUX, médecin généraliste, Saint-Père-en-Retz ;
Mlle Lucienne LETELLIER, masseur-kinésithérapeute, Paris ;
M. le Dr Daniel MAYEUX, médecin, METZ ;
M. le Dr Bernard MAZIERES, rhumatologue, Toulouse ;
Mme le Dr Danièle MEYER-FLECK, médecin de médecine physique et de réadaptation, Colmar ;
M. le Dr Bernard MONTAGNE, neurologue, Roubaix ;

M. Jean-François MULLER, masseur-kinésithérapeute, Mulhouse ;
M. le Dr Fabrice NOUVELLE, médecin, Nîmes ;
M. le Dr Jean-Luc NOVELLA, médecin, Reims ;
M. le Dr Alain NYS, médecin de médecine physique et de réadaptation, Neuilly-sur-Seine ;
Mme Christine ORVOINE, ergothérapeute, Rennes ;
M. Michel POUJADE, masseur-kinésithérapeute, Toulon Naval ;
M. le Dr Bernard PRALLET, rhumatologue, Saint-Étienne ;
Mme le Dr Christiane PRIVAT-PAIN, médecin de médecine physique et de réadaptation, Malakoff ;
Mme Agnès RABOLIN, orthophoniste, Besançon ;
M. le Dr Philippe RICHARD, médecin généraliste, Compertrix ;
M. Claude-André RICHET, masseur-kinésithérapeute, Montreuil ;
M. le Dr Éric ROLLAND, orthopédiste, Paris ;
M. Patrick ROTGER, masseur-kinésithérapeute, Saint-Maurice ;
M. le Dr Bertrand ROUSSEAU, médecin de médecine physique et de réadaptation, Nantes ;
M. Jacques ROUSTIT, orthophoniste, Paris ;
M. Jean-Joachim ROYES, masseur-kinésithérapeute, Saint-Martin-d'Aubigny ;
Mme Évelyne SABOT, masseur-kinésithérapeute, Saint-Étienne ;
Mme Maryse SAINSON, masseur-kinésithérapeute, Avon ;
M. le Dr Guy SALFATI, médecin généraliste, Autun ;
M. le Dr Jacques SAMUEL, rhumatologue, Paris ;
M. le Dr Patrick SEGAUD, médecin généraliste, Niort ;
M. le Dr Claude SICHEL, médecin généraliste, Carnoux-en-Provence ;
M. Jean SIGNEYROLLES, masseur-kinésithérapeute, Paris ;
M. Philippe STEVENIN, membre du Conseil scientifique de l'ANAES ;
M. Dominique-Louis TIQUET, ergothérapeute, Ivry-sur-Seine ;
Mme Yvonne TOURNIER, instructrice en locomotion, Rennes ;
M. le Dr Guy VANCON, rhumatologue, Bainville-sur-Madon ;
M. le Dr Philippe VASSEL, médecin de médecine physique et de réadaptation, Coubert ;

M. le Dr Emmanuel VASSEUR, gériatre, Angers ;
M. le Dr Jean-Michel VERRET, neurologue, Le Mans ;
M. Christian VIADE, masseur-kinésithérapeute, Lille ;
M. le Dr Éric VIEL , masseur-kinésithérapeute, Thonon ;
Mme Geneviève VILLARET-SAMIER, orthopédiste, Lille ;
M. Alain YELNICK, médecin de médecine physique et de réadaptation, Paris ;
M. le Dr YVAIN, gériatre, Ivry-sur-Seine.

TEXTE DES RECOMMANDATIONS

Le groupe de travail recommande à tout masseur-kinésithérapeute (salaarié ou libéral, quel que soit son type d'activité) d'instaurer pour chaque patient un dossier et de le tenir à jour.

Il est recommandé d'intégrer ce dossier, dans la mesure du possible, au sein d'un dossier médical ou au sein d'un dossier unique destiné à l'ensemble du personnel de santé.

Il est conseillé de personnaliser la forme du dossier selon les modalités d'exercice, l'activité et le contexte de chaque professionnel ou centre de soins. Il convient cependant de respecter les règles suivantes :

- **la personne qui remplit le dossier doit être identifiée ;**
- **le dossier est structuré et simple d'utilisation ;**
- **il utilise un langage précis, clair, un vocabulaire compréhensible ;**
- **il contient des informations spécifiques à la pratique masso-kinésithérapique ;**
- **la gestion du dossier respecte la confidentialité des données concernant le patient.**

Le dossier du patient en masso-kinésithérapie contient les données suivantes :

1. Renseignements socio-administratifs

Numéro de dossier	Préférable
Nom	Indispensable
Prénom	Indispensable
Sexe	Indispensable
Date et lieu de naissance	Indispensable
Adresse	Indispensable
Téléphone	Préférable
Profession	Indispensable
Situation familiale	Préférable
Environnement - Conditions de vie	Préférable
Activité(s) et sport(s) pratiqué(s)	Préférable
Nom de l'assuré	Indispensable
Numéro de Sécurité sociale	Indispensable
Personne référente du patient (père, mère, tuteur, etc.)	Préférable
Référence de la mutuelle	Préférable
Date de la demande d'entente préalable (DEP)	Préférable
Mode de transport	Préférable
Date de la première séance	Indispensable
Date de la dernière séance	Indispensable
Nom du masseur- kinésithérapeute	Indispensable
Autres intervenants	Préférable

2. Renseignements médicaux :

Diagnostic médical	Indispensable
Histoire de la maladie	Indispensable
Pathologie(s)	
nécessitant l'hospitalisation	Indispensable
nécessitant la prise en charge masso-kinésithérapique	Indispensable
autre(s) pathologie(s)	Préférable
Antécédents	
médicaux	Préférable
chirurgicaux	Préférable
masso-kinésithérapiques	Préférable
familiaux	Préférable
Comptes rendus	
d'examens (imagerie, explorations fonctionnelles, etc.)	Indispensable
opératoire	Indispensable
d'hospitalisation	Préférable
de consultation	Préférable
Traitement(s) actuels(s)	Préférable
Prescription médicale du traitement masso-kinésithérapique	Indispensable
Médecin prescripteur	Indispensable
3. Projet du patient	Indispensable
4. Examen masso-kinésithérapique	Indispensable
Contenant les fiches de bilans réactualisées et identifiées	
5. Diagnostic kinésithérapique	Indispensable
6. Objectifs de la prise en charge masso-kinésithérapique	Indispensable
Comprenant notamment :	
- les objectifs de traitement et les priorités	
- les délais prévus pour atteindre les objectifs fixés	
7. Traitement masso-kinésithérapique	Indispensable
Il fait état de la prise en charge masso-kinésithérapique :	
- la stratégie thérapeutique, préventive et éducative	
- des techniques exprimées selon la cotation de la nomenclature générale des actes professionnels ou selon le codage PMSI	
La tenue d'un « séancier » pour le suivi thérapeutique est recommandée.	
8. Résultats du traitement – Évaluation	Indispensable
9. Compte rendu de fin de traitement	Indispensable
10. Correspondance professionnelle	Indispensable
Le dossier est accessible à tout moment au cours du traitement.	

Le groupe de travail recommande d'instaurer une communication manuscrite ou informatique autour de ce dossier avec le patient, le médecin prescripteur et les autres intervenants sanitaires et sociaux.